

Décharge de responsabilité envers la société FLAT EARTH

A imprimer, signer et donner à l'accompagnateur avant le départ.

Chaque participant(e) déclare être conscient(e) que la pratique de la trottinette électrique tout terrain est une activité présentant des risques de chutes et d'accident pouvant entraîner des blessures et déclare en assumer toutes les conséquences.

Chaque participant (e) affirme avoir souscrit personnellement à une assurance responsabilité civil et déchargent FLAT EARTH et ses accompagnateurs de toute responsabilité. Ceci concerne en particulier les cas d'accident ou de blessure causé à lui-même ou à autrui et les dégâts sur les biens personnels ou d'autrui se produisant lors de vos sorties en trottinette électrique.

Chacun(e) participant (e) déclare être dans une forme physique lui permettant la pratique sportive de type trottinette électrique tout terrain.

L'entreprise FLAT EARTH se réserve le droit d'interrompre l'activité en cas de mauvais comportement d'un ou plusieurs participants, ou en cas de non-respect des consignes de l'accompagnateur et ce, sans remboursement.

Chaque participant (e) se porte garant financier des dégradations volontaires qu'il (elle) occasionnerait lors des sorties. Celles-ci seront facturées.

Si vous ne souhaitez pas que les photos et vidéos prises lors de vos sorties apparaissent sur les supports commerciaux de la société FLAT EARTH et de ses partenaires, veuillez cocher la case correspondant sur la feuille d'émargement.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité autorise, de plein droit, à l'entreprise FLAT EARTH , d'exclure votre participation aux sorties réservées sans remboursement.

Date du jour :

Signatures du ou des participants